

Projet Urbain - Marché / Beaux-Arts - Bilan de la concertation préalable

M. l'Adjoint ANTONY, Rapporteur : La concertation publique préalable à l'opération d'aménagement du secteur de la Place de la Révolution a été engagée par le Conseil Municipal du 16 janvier 1995.

Les modalités de mise en oeuvre étaient définies par l'insertion d'articles dans la presse locale, par l'accueil des personnes au Service Urbanisme de la Ville ainsi que par une exposition dans le quartier.

Cette concertation s'est déroulée durant la totalité de la durée des études de faisabilité soit de juillet 1995, date de démarrage des travaux de l'équipe pluri-disciplinaire recrutée sur appel d'offres et dirigée par la SEDD, au 12 mai 1996, date de clôture de l'exposition du programme.

Durant la période de concertation, de nombreuses personnes se sont rendues au Service Urbanisme pour y consulter le plan du quartier et solliciter des renseignements sur l'opération projetée. Certaines, une vingtaine, ont porté leurs observations sur le registre et ce dès août 1995.

Toutes les observations recueillies d'août 1995 à novembre 1995 mettent en évidence la nécessité d'une intervention dans le quartier. Elles expriment d'une part des besoins par rapport au fonctionnement actuel et d'autre part elles proposent des idées ou des solutions pour l'aménagement futur.

Les besoins exprimés portent principalement sur :

- le déficit de l'offre de stationnement dans le quartier,
- l'intérêt d'un marché supplémentaire le dimanche matin,
- le défaut de convivialité et d'échanges dans le lieu actuel,
- le pôle économique pas assez attractif.

Les solutions envisagées, dont certaines sont accompagnées de plans et de croquis, proposent :

- un parking sous la place en réponse aux problèmes de stationnement,
- le développement du marché des petits paniers, des marchés à thème,
- la mise en valeur de la place, de la fontaine, du Musée,
- le développement économique et culturel du Centre,
- le passage en souterrain de la rue des Boucheries pour libérer la place,
- une passerelle piétonne en direction du parking Isenbart,
- la construction d'un équipement d'architecture contemporaine sur la place.

Ces propositions formulées au début des études ont pu être analysées par l'équipe pluri-disciplinaire chargée de la phase de faisabilité. La plupart correspondant au thème et à l'objectif de l'étude ont été intégrées au programme, notamment ce qui concernait le développement des marchés, le renforcement de l'attraction commerciale, les améliorations techniques et le regroupement des marchés couverts, y compris la démolition de la halle aux légumes sur la place et la passerelle.

D'autres suggestions n'ont pu être retenues pour des raisons techniques, de coût ou d'opportunité telles la rue des Boucheries en souterrain, la construction du marché couvert sur la place, la réalisation d'un vaste parking sous la place.

A l'issue de la phase d'étude de faisabilité, ainsi qu'il avait été prévu, une exposition a été organisée dans le hall du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour présenter le programme de l'opération. Cette exposition a suscité un grand intérêt, puisque plus de 400 personnes s'y sont rendues, et aussi de nombreuses réactions de personnes qui approuvent le projet ou regrettent certains de ses aspects (suppression du dénivelé de la place, passerelle...).

A défaut de propositions pour l'aménagement, hormis la conservation du pavage ancien et la création d'une oeuvre artistique sur la façade du Musée, les remarques ont trait à l'organisation et au fonctionnement du quartier : revoir les problèmes de circulation à terme, assurer l'accessibilité à tous, animer le quartier pendant les travaux et assurer l'activité des commerçants non sédentaires.

Durant cette période, la presse, journal local, les informations télévisées régionales et les radios locales ont relayé plusieurs fois l'information et l'état d'avancement du projet.

Par ailleurs, les études de faisabilité conduites par la ville et l'équipe de la SEDD ont été rapportées régulièrement au fur et à mesure de l'avancement devant un groupe de pilotage constitué des représentants élus de la Ville, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et des commerçants non sédentaires. Ce groupe de pilotage a approuvé le programme tel qu'il a été défini.

Enfin dans le cadre des études, les commerçants du marché couvert ont été rencontrés individuellement pour connaître leur entreprise et pour recueillir leurs besoins et leur souhait en matière d'aménagement et de marché couvert.

La concertation publique se conclut sur un bilan très favorable a une opération d'aménagement regroupant les deux marchés couverts, développant les marchés de plein-air, améliorant la situation du stationnement, et créant une place piétonne.

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le présent bilan de concertation.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission du Budget et des commissions concernées, l'Assemblée Communale, à l'unanimité moins cinq abstentions, approuve le bilan proposé.

Visa préfectoral du 24 mai 1996.